

Plan de développement FSEA 2006-2010

(Version AD 2006)

Table des matières

1.	La politique de formation	2
2.	Retour en arrière / Evaluation de la phase 2001-2005	3
2.1.	Le nom FSEA	3
2.2.	Les structures	3
2.3.	La séparation en trois champs d'action	4
2.4.	La politique de formation	4
2.5.	Les principes de base de la politique de formation	5
2.6.	Les objectifs	5
2.7.	Les finances	5
3.	Objectifs pour les années 2006-2010	6
4.	Les instruments pour les 3 niveaux d'action des années 2006-2010 ..	7
4.1.	La politique de formation	7
4.2.	Le développement et l'innovation	8
4.3.	Les services	9
5.	Les structures	10
6.	Les finances	10

1. La politique de formation

Le plan de développement des années 2001–2005 a pu être mis en place dans ses grandes lignes. Comme prévu, cela a duré environ trois ans pour concrétiser les nouvelles orientations des activités sur les trois niveaux d'action – politique de la formation, développement/innovation, services – dans tous les domaines et dans tous les groupes. Ce travail a payé. Grâce aux trois domaines d'action, le travail de la FSEA a pu être décrit de façon plus transparente et a pu être communiqué vers l'intérieur comme vers l'extérieur de façon plus claire qu'auparavant.

Les objectifs *opérationnalisés* ont été également fait leurs preuves. Aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel, les activités de la FSEA ont été mesurées aux objectifs et réorientées en fonction de ceux-là. A cela appartient, par exemple, la question en arrière-plan de chaque demande de projet de savoir si ce projet est dans l'orientation actuelle de la FSEA. A côté d'une transparence accrue, ce processus contribue aussi à une meilleure concentration des ressources. Le fait que nous ayons défini il y a cinq ans relativement peu d'objectifs globaux nous a permis de nous concentrer au niveau stratégique sur les questions importantes et d'assurer la continuité.

2. Retour en arrière / Evaluation de la phase 2001-2005

2.1. Le nom FSEA

Après des discussions internes détaillées, l'assemblée des délégués avait décidé de débaptiser la fédération de son nom vieux de cinquante ans «Fédération suisse de l'éducation des adultes» pour celui de «Fédération suisse pour la formation continue». Ce changement de nom n'avait pas plu à tous les membres : des craintes exprimées annonçaient qu'avec ce changement on favoriserait une tendance à repousser le domaine de la formation non professionnelle des adultes dans les bords.

Entre-temps, le nom de la FSEA n'est plus un thème de discussion. La transformation du nom a été bien acceptée. Elle n'a pas amené de désavantage à l'éducation des adultes non professionnelle. La FSEA s'est au contraire fortement engagée dans ce domaine dans divers projets et en rapport avec les menaces de diminution des subventions. De plus, la prise de position décidée de la FSEA pour une terminologie intégrale de toute la formation continue cherche à combler le fossé élargi entre la formation continue professionnelle et la formation continue générale.

Au niveau politique et pour les médias publics, le nouveau nom a eu des effets positifs.

La dénomination intégrale et compréhensible de formation continue a contribué à une meilleure intégration des préoccupations de ce domaine de formation auprès des offices fédéraux et des partenaires sociaux. Bien sûr, quelques cantons se sont accrochés au terme «d'éducation des adultes». Toutefois, il est prévisible que, au cours des prochaines années, la dénomination formation continue s'imposera de plus en plus.

2.2. Structures

Depuis 2001, différentes nouveautés structurelles mises en place se sont entre-temps installées :

- Les catégories de membres ont été réduites de 7 à 3. Ce changement a pu être mis en place sans grosse difficulté. Il a rendu la structure des membres plus transparente. Un avantage important a aussi été, que la catégorie 1 a été ouverte à un cercle élargi de membres potentiels
- L'ancien comité de direction a été supprimé; le comité dirigeant d'alors héritait - du collège précédent - son nom et s'appelle depuis le comité. Ce changement a fait ses preuves.
- En 2000, la FSEA a ouvert un secrétariat en Suisse italienne. Celui-ci s'est bien établi dans un intervalle de temps court dans la région comme à l'intérieur de la FSEA (et ceci grâce au lien avec la «conferanza» et avec l'office du canton du Tessin)
- Au sein des commissions régionales, des spécialistes de différents domaines de la formation continue ont amené leurs visions et leurs perspectives. Avec cela, ils ont donné leur empreinte au programme d'activité de la FSEA. (*Chiara Simoneschi + Patrick Rywalski*)
- Différents nouveaux services ont été intégrés à la FSEA, parmi ceux-ci les commissions AQ ainsi que les bureaux de EduQua et ModuQua.
- Les structures de la FSEA se sont en général développées de façon réjouissante. Pour le moment, il n'existe pas de nécessité pour de grosses interventions dans ce développement; dans certains domaines, il y a néanmoins un besoin d'évaluation, avant que des mesures concrètes puissent être appliquées.

Fondamentalement, au cours des prochaines années, la consolidation des acquis sera en première ligne. Cela concerne, entre autres, eduQua et AliSearch pour la formation des formateurs, le forum de la formation continue et la conférence suisse de coordination pour la formation continue.

2.3. La séparation en trois champs d'action

Une des nouveautés du plan de développement 2001 – 2005 était la nouvelle division des activités de la FSEA en trois domaines, respectivement en trois niveaux :

- la politique de formation
- les services
- le développement / l'innovation

Cette répartition s'est démontrée extrêmement utile. Une raison de l'introduction de cette répartition était le besoin d'une orientation "objectif" plus claire et d'une meilleure transparence. Comme cela a été montré, c'était une décision correcte. Cela a duré un certain temps, jusqu'à ce que les trois domaines puissent s'imposer comme cadre d'orientation pour l'ensemble des activités de la FSEA. En regardant en arrière, on peut dire qu'aujourd'hui aussi bien l'orientation "objectif" que la transparence sont distinctement mieux implantées qu'il y a cinq ans. Une conséquence importante de cette nouveauté a aussi été une meilleure vue d'ensemble de l'emploi des ressources. Aujourd'hui, nous pouvons constater à chaque moment, quelle partie des ressources chacun des domaines engage.

Au début de 2000, les ressources de la FSEA se répartissaient en parties approximativement égales sur les trois domaines d'activité. Cet équilibre a été conservé. Fin 2004, les ressources se répartissaient toujours de façon égale sur les trois niveaux d'action.

La répartition en trois niveaux d'action a fait ses preuves. Elle doit être conservée.

2.4. La politique de formation

Les analyses et objectifs, décrits dans le rapport Gonon/Schläfli, forment la base de l'engagement de la FSEA dans le domaine de la politique de la formation, et ceci déjà dans les anciens plans de développement. Ceci est aussi valable aujourd'hui, tout en étant attentif aux développements politiques actuels. Pour le travail dans le domaine de la politique de la formation de la FSEA, la coopération étroite avec le forum de la formation continue a été déterminante. Cette collaboration a massivement contribué à ce que la FSEA soit prise au sérieux comme acteur de la politique de la formation. Cette collaboration doit être poursuivie. Avec la conférence suisse de coordination pour la formation continue, fondée en avril 2005, est apparu un nouvel acteur important sur la scène politique.

Sur cette base, on peut remarquer que les possibilités pour la FSEA d'influencer la politique de formation sont plutôt meilleures aujourd'hui que il y a cinq ans. Pour autant, il faut arriver à utiliser ces possibilités. Et cela dépend de nombreux facteurs, que la FSEA ne peut elle-même que marginalement influencer.

A partir de 2006, la FSEA va prendre en charge le secrétariat CSCFC / Forum par un mandat de la Conférence suisse de coordination de la formation continue et du Forum formation continue. Avec cela, le partenariat développé ces dernières années entre la FSEA et le Forum est posé sur une solide base, ce qui donne un nouvel élan à l'engagement dans la politique de formation de la formation continue.

Comme les processus politiques de changements prennent beaucoup de temps en Suisse, la plupart des objectifs et des recommandations, qui ont été formulés dans le rapport Gonon/Schläfli sont encore

d'actualité pour les prochaines années. Comme les ressources sont limitées, il sera particulièrement important pour les actions au niveau de la politique de formation, de mettre des points forts clairs et de suivre les objectifs principaux à la lettre.

2.5. Les principes de base de la politique de formation

En 1997 les membres de la FSEA s'étaient mis d'accord sur six principes de base de la politique de formation qui, dès lors, étaient comme ancrage les orientations de la politique de formation pour la FSEA. Ces principes restent actuels et seront quelque peu retravaillés.

2.6. Les objectifs

Tous les objectifs généraux ont reçu confirmation ces cinq dernières années. Avec l'introduction d'un plan de développement pour les années 2001 à 2005, un processus a été mis en place conduisant à une orientation progressive de toutes les activités et de tous les projets de la FSEA vers ces objectifs. Ce processus est irréversible et jouera aussi un rôle important ces prochaines années. A côté d'une meilleure transparence, l'orientation centrée sur des objectifs globaux contribue de façon déterminante à ce que les ressources soient engagées de façon ciblée et concentrée.

Les tâches opérationnelles et stratégiquement importantes ont été préparées ces dernières années sur la base du plan de développement préparé par le comité et accepté de façon obligatoire par l'assemblée des délégués. Avec cela, il a été possible, dans l'ensemble, d'accorder le programme de travail aux buts et de les arranger de façon suffisamment flexible, pour que des changements puissent être pris en considération.

2.7. Les finances

La situation financière de la FSEA a pu être stabilisée malgré le manque de clarté et les exigences de la TVA. La FSEA a fait de gros efforts pour garantir un niveau de financement propre suffisant. Sur tous les niveaux d'action, il a été essayé avec force d'obtenir des contributions de projets et d'utiliser les synergies.

La comptabilité par centres d'imputations des charges a été introduite par la FSEA en 2002. Cette mesure a eu de grosses implications. Dès lors, l'engagement des ressources financières a été visible et vérifiable à tout moment. Cela a amené un énorme allègement pour la planification ainsi qu'une meilleure transparence de l'engagement des moyens.

3. Objectifs pour les années 2006-2010

Les tâches de la FSEA comprennent des tâches stratégiques et des tâches permanentes. Le comité, sous la conduite de sa présidente, est responsable des tâches stratégiques. Le secrétariat central et les deux secrétariats régionaux prennent en charge les tâches opérationnelles.

Les objectifs globaux concernent aussi bien le niveau stratégique que celui opérationnel.

Les objectifs généraux, qui sont formulés pour cinq ans, forment la base pour la définition des programmes annuels. Les orientations de la FSEA, définies auparavant ont démontré qu'elles étaient sensées et réalisables. Il s'agit maintenant de poursuivre sur ce chemin bien défini pour consolider l'acquis et attaquer les prochaines étapes.

Objectifs

1. Formation continue pour tous

- Une large partie de la population doit être sensibilisée à la formation continue (Festival de la formation) et la participation doit être rehaussée.
- L'économie, les associations, les entreprises, les communes et la Confédération doivent garantir l'accès à la formation continue.
- Les prestataires de service doivent être encouragés à préparer suffisamment d'offres à des conditions adéquates pour tous les publics cible.
- Concrétisation du concept intégrateur de l'apprentissage tout au long de la vie.
- Encouragement de la formation de rattrapage : L'entrée en formation continue des personnes peu qualifiées doit être rendue possible.
- L'objectif principal est la réalisation d'une loi sur la formation continue en accord avec les cantons et la Confédération.

2. Participation active et influence sur la politique de formation continue

- Influences actives sur l'élaboration de lois sur la formation continue aussi bien au niveau cantonal que national.
- Influence et participation au développement de documents publics de base, qui concernent la formation continue (par exemple les objectifs de législatures du Conseil Fédéral, Société de l'information Suisse, rapport de croissance).
- Engagement pour que la Confédération prévoie dans toutes les mesures de formation une partie pour la formation continue (par exemple intégration des étranger-ère-s, égalité des chances, nouvelles technologies, recherche, campagnes).
- Exigence d'une hausse massive des moyens financiers pour le développement de la formation continue.
- Exigence pour la mise en place en Suisse de nouvelles chaires pour la formation continue.

3. Professionnalisation de l'éducation des adultes

- Diffusion élargie du certificat FSEA 1 en relation avec EduQua.
- Elargissement et développement de la formation modulaire du brevet fédéral aussi bien pour les domaines dans que ceux à l'extérieur des entreprises.
- Mise en place de l'examen supérieur (diplôme) de chef de formation.
- Développement et mise en place de systèmes de reconnaissance individuels pour les formatrices/formateurs d'adultes.
- Connexion du système de formation des formateurs au développement européen.
- Développement de modules supplémentaires dans le domaine de la didactique spécifique par ex. langues, informatique, formation continue en entreprise).

4. Coordination, information et lobbying public dans le domaine de la formation continue

- Mise en réseau des membres et autres cercles concernés. Développement d'une plateforme on-line pour l'échange d'expériences des différents acteurs du domaine de la formation continue.
- Renforcement de l'échange d'information entre les cantons et les régions.
- Fabrication et/ou diffusion des informations et des publications spécialisées.
- Sensibilisation aux questions de la formation continue dans d'autres cercles (comme les partenaires sociaux, les communes, les médias, etc.)

5. Collaboration internationale

- Participation aux échanges d'expériences internationaux et à la collaboration internationale.
- Représentation de la formation continue suisse dans des assemblées telles que l'OCDE, l'UNESCO, le CIEA (Concile international pour l'éducation des adultes), l'UE et collaboration avec les instances de droit public tel que l'association européenne pour l'éducation des adultes.

4. Les instruments pour les trois niveaux d'action des années 2006-2010

Cette vue d'ensemble ne comprend que des indications générales sur les instruments (par exemple «Journées» ou «participation au processus politique»). Le développement concret de ces instruments sera discuté annuellement à l'assemblée des délégués et sera défini dans les programmes de travail. Cela dépend aussi des réalités actuelles et des ressources disponibles, quels instruments seront utilisés. Une fixation en avance pour une année ne fait dans la plupart des cas pas de sens, parce que cela diminuerait de façon importante la flexibilité de la FSEA.

Le plan de développement a, entre autres, la fonction de faciliter l'orientation et, par là, de s'assurer que les activités individuelles de la FSEA ne flottent pas dans le vide, mais par contre qu'elles puissent être ordonnées dans une stratégie cohérente. Fondamentalement il prévaut que les instruments doivent pouvoir être utilisés de façon flexible et être compatibles avec les objectifs globaux.

4.1. La politique de formation

C'est au niveau d'actions «politique de la formation» qu'appartiennent toutes les activités de la FSEA, qui ont comme objectif de contribuer à l'amélioration des conditions cadres de la formation continue et à la création un système de formation continue efficace. Comme fondement à l'engagement de la FSEA se trouvent les principes de base qui ont été approuvés par les membres en 1997 et qui ont été actualisés en 2005/06.

Instruments :

Les instruments de l'activité de la politique de formation de la FSEA sont :

- collaboration au Forum Formation continue; conduire le secrétariat central CSCFC / Forum
- participation aux processus politiques (collaboration à l'élaboration des projets de lois, participation aux consultations, etc.)
- collaboration aux assemblées et commissions
- lobbying, publicité
- conseil et expertises pour les instances publiques (Confédération, cantons, CDIP, Parlement)
- information le public et information sur les questions actuelles de la politique de formation
- projets avec des objectifs de politique de formation
- journées avec des thèmes de politique de formation
- rapport de tendances sur la politique de formation (actualisation du rapport Gonon/Schläfli, rapport des Länder DIE)
- statistique des prestataires de service de la FSEA (projet de données statistiques harmonisées)
- réseau international
- festival de la formation et offensives de formation continue comme instruments stratégiques de la sensibilisation des populations.

Financement

La politique de la formation est d'intérêt public. L'activité de politique de formation de la FSEA doit par conséquent être financée en grande partie par des subventions.

4.2. Le développement et l'innovation

C'est au niveau d'action «développement et innovation» qu'appartiennent les activités ayant comme objectif de développer le domaine de la formation continue de façon scientifique et dans son aspect structurel dans des orientations dirigées vers le futur. La FSEA travaille aussi étroitement dans ce domaine avec les membres et autres spécialistes du domaine.

Les instruments les plus importants de ce domaine sont :

- projets de recherche
- projets de développement
- projets pilote
- journées
- publications (rapport de projet et compte-rendu de journées, livres de poche, matériel de travail, publicité)
- collaboration à des projets de l'Union européenne (GRUNDTVIG, LEONARDO)
- autres projets internationaux (par ex. OCDE, UNESCO)

Financement

Les activités au niveau «Développement et innovation» ne peuvent pas être autofinancées. Le financement s'obtient dans la règle par des contributions de projets des instances publics ou par coopération avec d'autres organisations. Les projets exigent aussi une certaine part de financement propre.

4.3. Services

C'est au niveau «Services» qu'appartiennent toutes les prestations qui sont offertes par la FSEA. Les clients sont : membres FSEA, les institutions de formation, les spécialistes, les instances publiques, les adultes apprenants, les médias.

Les nouvelles prestations appartiennent, pendant la phase de développement, au niveau «Développement et innovation». Après la fin de la phase de développement elles peuvent être reprises par le domaine des services.

Les instruments importants du domaine «Services» comprennent :

Instruments avec comme objectif : Information

- publications périodiques (Education permanente, Newsletter)
- Internet (www.alice.ch)
- AliSearch
- brochures d'information

- les instruments d'information et de certification (passeport formation, livret de formation, CH-Q)
- journées et rapports de projet
- publications avec des thèmes spécifiques / rapports de recherche
- bibliothèque
- publicité par les médias en général (communiqués de presse, articles par écrit ou par les médias électroniques)
- campagnes de motivation (festival de formation, offensives de formation)

Instruments ayant pour objectif : Marketing

- info-lettre
- annonces et annexes

Instruments ayant pour objectif : Réseau, échange d'expériences

- réunion annuelle thématique de la FSEA
- journées, Workshops
- Internet (www.alice.ch)

Instruments ayant pour objectif : Prestations pour les prestataires d'offres

Commissions pour l'assurance qualité

- secrétariat central eduQua
- secrétariat central ModuQua
- AliSearch
- secrétariat central CSCFC / Forum

Financement :

Le domaine Services s'autofinance de façon prépondérante par les recettes des ventes, et pour partie par la coopération.

5. Structures

Quant aux structures de la FSEA, il n'est pas prévu de changements fondamentaux

Les organes de la FSEA, les catégories de membres et les structures de base du secrétariat central et des secrétariats régionaux seront maintenues.

Nouveau, les aspects de développement du personnel et de l'organisation seront mieux pris en compte et systématiquement encouragés.

De plus, il faudra vérifier l'intégration des secrétariats centraux dans la FSEA.

Instruments pour le développement structurel de la FSEA

- repenser le rôle du secrétariat central

- développement du personnel selon les idées de „Investors in People“
- mesures pour le développement des équipes (par ex. Workshops)
- évaluation des secrétariats centraux eduQua, ModuQua, Forum
- évaluation du système modulaire FdF (y inclus les commissions AQ et CECOM)
- publicité pour augmenter le nombre de membres.

Objectifs pour les années 2006-2010 :

Les structures internes du secrétariat central et des autres secrétariats doivent continuer à être optimisées.

6. Finances

La situation financière de la FSEA est pour l'instant stable, mais le financement à long terme des infrastructures demande une discussion intensive avec les instances fédérales et la CDIP.

Instruments :

- vérifier les modèles de financement alternatifs (par ex. fonds pour la formation continue)
- vérifier un modèle de fondation
- consolidation de supporteurs de eduQua et ModuQua
- entrer dans de nouveaux partenariats
- coopération avec d'autres récipiendaires de subventions de l'OFEC
- vérifier différentes variantes pour le financement de base du secrétariat central.

Objectifs pour les années 2006-2010 :

Le financement de base de la FSEA devrait être assuré de manière qu'une diminution des subventions puisse être surmontée.